Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 022-212200901-20260107-2026_01_07_03-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de Kermaria-Sulard
Séance du mercredi 7 janvier 2026

Date convocation : 31 déc 2025	Le 07 janvier 2026 à 17 H 15, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HOUSSAIS Pierre, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15	Etaient présents : COLBERT Guy, DOUAREC Audrey, DUCLUZEAU Lucile, HOUSSAIS Pierre, JADÉ Michel, LE GOFF Thibaut, LE HOUEROU Alain, LOZAHIC Estelle, MARTY Véronique, ROUGNANT Marie Jo, SOUDAIS Christiane, TANDA Salvatore, TAUPIN Christelle Absents excusés : DRU Emmanuel donne procuration à MARTY Véronique, LE HUEROU Audrey donne procuration à LE HOUEROU Alain Absents non excusés : Secrétaire de séance : ROUGNANT Marie-Jo

2026_01_07_03-Demande subventions pour tapis muraux et aire de jeux

Le maire expose les deux projets :

- **Tapis muraux dans la SMA**

La Salle Multi Activités (SMA) présente un problème particulier lié à sa configuration car la profondeur de la salle est relativement limitée. Cette contrainte amène à repenser les conditions d'accueil, de pratique et de sécurité des usagers. **L'installation de tapis muraux** apparaît comme une solution pertinente, efficace et durable pour améliorer les conditions d'utilisation de l'espace, en renforçant tout d'abord la sécurité des usagers.

- **Espace jeux Petite Enfance**

Le City Stade est aujourd'hui un équipement largement utilisé, principalement par les pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes. Toutefois, les plus jeunes enfants (environ 2 à 8 ans) disposent de peu d'espaces de jeux spécifiquement adaptés à leurs besoins. La création d'un espace de jeu dédié à ce public, à proximité du City Stade, permettrait de compléter l'offre existante et de répondre aux attentes des familles.

Une première étude financière des travaux à réaliser fait apparaître un coût de 23 301 € HT.

- Jeux avec leur pose : 6 667 € HT
- Tapis muraux avec leur pose : 6159 € HT
- Terrassement, paillage, clôture : 10475 € HT

Donc un total de 23 301 € HT

La mise en oeuvre des travaux ne sera possible que si la commune bénéficie de subventions.

Le plan de financement proposé est donc le suivant :

Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 022-212200901-20260107-2026_01_07_03-DE

	Somme en H.T.	Taux de financement
Contrat de Territoire département	13 696,70	58,78%
Fonds de concours LTC	2 614,00	11,22%
Fonds propres	6 990,30	30,00%
TOTAL	**23 301,00**	**100,00%**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire, à préparer et à déposer des dossiers pour pouvoir obtenir des aides de LTC et du Conseil Départemental.

La secrétaire de séance
Mme Marie-Jo ROUGNANT

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Pierre HOUSSAIS.

MAIRIE de KERMARIA-SULARD 22